



Québec, le 9 octobre 2002

Envoi par courrier et par télécopieur : (418) 567-9559

M<sup>me</sup> Christine Dionne

Kruger inc.  
3100, chemin d'Auteil, C.P. 400  
Ragueneau (Qc) G0H 1S0

Objet :           Projet d'aménagement d'un accès à l'île René-Levasseur par Kruger  
(Scierie Manic) inc.

---

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 18 et 19 septembre dernier sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante :

- Dans l'étude d'impact (PR.3, p.51), il est mentionné que des pattes stabilisatrices seront utilisées pour stabiliser la barge dans la baie par grands vents ou lors de périodes d'arrêt hivernale. Quels sont les impacts potentiels de l'utilisation de ces pattes sur le milieu naturel de la baie et les mesures d'atténuations prévues ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Danielle Dallaire

Coordonnatrice du secrétariat de la commission